

**BESOIN D'UNE  
HYPOTHÈQUE ?**  
CONTACTEZ-NOUS

**BADRE IZOUGGAGHEN**  
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mqgents.com  
514-999-8381  
10345 Papineau suite 220,  
Montréal, QC, H0B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**VISION  
HYPOTHÈQUE**

# صوت المغرب وكندا



Volume XII, N° 06, JUIN 2014, Dépôt légal : 255084, ISSN : 1708-8674  
Téléphone : 514-576-9067 Courriel : info@maghreb-canada.ca

**لحكيم  
LAHKIM  
PHOTO-VIDÉO**

7127, St Michel, Montréal (Métro St Michel)  
514 702-6000 www.photolahkim.com

**VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?  
NOUS AVONS LES CLIENTS!**

Contactez nous pour publier  
votre annonce sur  
Maghreb Canada Express!  
Tél. : 514.765.7150 / 514-576-9067  
Courriel : pub@maghreb-canada.ca

Amir Assurances  
Cabinet en assurance de dommages

**AMIROUCHE BENMÉRAR**  
AGENT EN ASSURANCE DE DOMMAGES  
DES PARTICULIERS

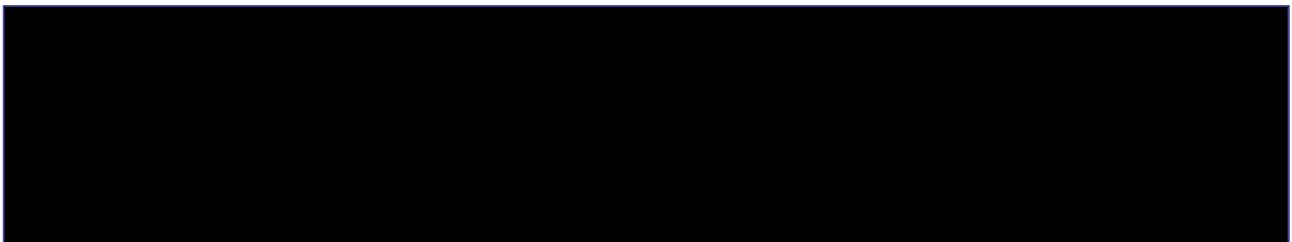
Téléphone : 514 750-9833  
1 888 963-3443  
Télécopieur : 514 904-4225

amirouche.benmerar@lacapitale.com  
amirouchebenmerar.com  
1908, rue Jean-Talon Est, bur. 202, Montréal (Québec) H2E 1T8

**La Capitale**  
Assurances générales

**Affichez votre  
PUBLICITÉ  
dans cet espace**

*Pour plus d'information ou  
pour Réservation :  
pub@maghreb-canada.ca*



**Conseiller(ère)s demandés. Temps plein ou partiel** Infos sans frais : 1.888.465.0444

**A l'achat d'un billet d'Avion, obtenez une valise !**

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

**مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات**

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2

**Tél. 514 381-1999**

**OMRA TOUT COMPRIS  
DEUX SEMAINES, ENFANTS  
HEBERGEMENT GRATUIT  
À PARTIR DE 2550 \$  
DÉCEMBRE 2014  
MARS 2015  
MAI 2015**

Titulaire d'un Permis  
du Québec

**Taoufic Sleiman**  
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



## Communiqués...

Sécurité publique  
Québec

### Message de Madame Lise Thériault, Députée d'Anjou-Louis-Riel, Vice-première ministre et Ministre de la Sécurité publique, à l'occasion de la Fête Nationale du Québec



*Le Québec en nous, c'est la langue que nous parlons avec les accents qui nous sont propres. C'est notre mémoire collective et le témoignage vivant d'une histoire commune riche, unique et dont nous sommes si fiers.*

*Bonne fête nationale!*

*La députée d'Anjou-Louis-Riel  
Vice-première ministre  
Ministre de la Sécurité publique*

*Lise Thériault*

7077, rue Beaubien Est, bureau 205  
Anjou (Québec) H1M 2Y2  
Téléphone : 514 493-9630  
[ltheriault-anjo@assnat.qc.ca](mailto:ltheriault-anjo@assnat.qc.ca)

### Message de Monsieur Geoffrey Kelly, Député de Jacques-Cartier, Ministre responsable des Affaires autochtones à l'occasion de la Fête Nationale du Québec

*La journée du 24 juin est unique pour nous, québécois et québécoises, car elle nous permet de célébrer notre ouverture sur le Monde à travers notre diversité et nos valeurs partagées.*

*C'est aussi, pour nous, un rendez-vous annuel où nous exprimons notre fierté quant à nos acquis et où nous nous ressourçons pour relever les défis qui nous attendent pour le bien-être des générations futures.*

*Bonne fête Nationale à toutes et à tous !*

Québec

Geoffrey Kelley

Député de Jacques-Cartier  
Ministre responsable des Affaires autochtones

Bureau de circonscription

620, boulevard Saint-Jean, Bureau 206  
Pointe-Claire (Québec) H9R 3K2  
Téléphone : 514 697-7663  
Télécopieur : 514 697-6499  
Courriel : [gkelley@assnat.qc.ca](mailto:gkelley@assnat.qc.ca)



### Message de Madame Rita Desantis, Députée de Bourassa-Sauvé, à l'occasion de la Fête Nationale du Québec et de l'avènement du mois de Ramadan.

يسعدني، ونحن على أبواب رمضان الكريم، أن أقدم للجالية المسلمة الكيبكيّة متمنّياتي الصادقة بالصحة والسعادة والإزدهار كما أعتنم هذه المناسبة كي أتمنى للجميع عيداً وطنياً كيبكياً سعيداً. فل يكن هذا العيد منبع إرشاد لنا جميعاً كي نبني كيبكا دائما أقوى و مشتمل و رفيعه  
رمضان كريم و عيد وطني سعيد و كل عام وأنتم بخير

*À l'occasion de l'avènement du Mois sacré de Ramadan, il me fait plaisir de présenter mes Meilleurs vœux de santé, de Bonheur et de prospérité à la communauté musulmane du Québec.*

*Je saisis également cette occasion pour souhaiter à toutes et à tous une bonne Fête Nationale du Québec. Que cette Fête nationale nous inspire à continuer de bâtir un Québec toujours plus fort, inclusif et prospère.*

*Bonne Saint-Jean!*



Rita de Santis

Députée de Bourassa-Sauvé  
Adjointe parlementaire du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes

Bureau de circonscription  
5879, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 305  
Montréal-Nord (Québec) H1G 2V1  
Tél. : 514 328-6006 | Téléc. : 514 328-0763  
[rdesantis-bosa@assnat.qc.ca](mailto:rdesantis-bosa@assnat.qc.ca)



*Il y a des événements et des actualités qu'on ne peut ignorer ni pousser subtilement sous le tapis de l'histoire parce que cela nous indispose et que cela nous éclabousse collatéralement comme coupables par association, uniquement parce qu'on s'appelle Ahmed, Ali ou Fatima.*



**Par Majid Blal,**

*Écrivain et poète*

elles mêmes se retrouvent dans des positions inconfortables car tout le monde est en zone grise et rien n'est tout blanc ni tout noir.

Seulement, le constat décevant de la radicalisation vient avec l'actualité souvent porteuse du mal de l'homme vis à vis de l'homme. Les personnes qu'on croyait sensées et les personnes censées être nuancées basculent dans des camps où l'appartenance idéologique ou confessionnelle dans le rejet de l'autre ou encore dans le déni de ce qui pourrait être perçu comme touchant à une identité postulée.

Nous avons vécu, sur les médias dont les médias sociaux, pendant la dernière campagne électorale au Québec, les affres de la division, de la désolante constatation de l'affirmation d'une tendance xénophobe, islamophobe, adepte de l'exclusion de l'autre et d'un nationalisme identitaire refusant la diversité et la société plurielle. Nous en avons débattu, argumenté, nuancé et indigné quand il était nécessaire.

Puis vinrent les massacres de Boko Haram au Nigéria, la condamnation d'une soudanaise à mort pour avoir changé de religion, la lapidation d'une femme par sa propre famille au Pakistan, le massacre dans un musée juif à Bruxelles et rebelote! mais cette fois-ci, ce sont des biens pensants de l'islam, des musulmans de culture, des musulmans identitaires, des musulmans non-pratiquants,

**E**n ces moments troubles et bien pris en otages par les extrémistes de tous bords et de toutes obédiences, il est devenu bien difficile et délicat de réagir sans offusquer d'autres sensibilités qui

des musulmans pratiquants, des musulmans frustrés par tous les ostracismes depuis le 11 septembre, des musulmans qui n'en peuvent plus de s'excuser pour des gestes odieux posés ailleurs par des illuminés ou des groupuscules difficilement identifiables, des sympathisants de musulmans ou de certains courants de l'islam politique, qui réagissent mal ou carrément tombent dans le déni de l'actualité sans aucune empathie ni considération envers les victimes innocentes et des familles endeuillées.

On prend note mais on ne condamne pas car cela suppose un parti pris avec les barbares. On se refuse l'empathie car cela pourrait être compromettre la reconnaissance des autres victimes musulmanes ailleurs comme au Mali.

Pour certains, le déni de reconnaître publiquement les gestes barbares commis au nom de la religion musulmane, peut s'expliquer par quatre axes:

1) - L'argument le plus courant est défensif. Il ne faut pas donner aux islamophobes déjà nombreux des arguments pour attaquer la belle famille. Argument souvent galvaudé en couples maghrébins qui évite de donner au conjoint des munitions qu'il peut utiliser contre nous. Ce qui veut dire qu'on peut être sensibles aux malheurs des autres mais on ne le reconnait pas tant que les malheurs subis par des musulmans des ailleurs ne sont pas reconnus par la communauté internationale.

2) - La conspiration et la théorie du complot médiatico-politico-occidental et sioniste. Tout le monde est en croisade contre l'islam et les musulmans.

Ce volet ne supporte aucune analyse car les plaidoyers n'ont pas d'argumentaire établi. Uniquement un ensemble de fabulations paranoïdes et imaginaires qui pourraient être associées aux autres hallucinations qui voient en la présence des musulmans en occident comme des cellules dormantes d'Al Quaida.

3) - Il y a les plus futés qui jouent aux

politiciens aguerris en négociant toujours par leurs propos la symétrie de la souffrance humaine. Quand on invoque Boko haram ou un autre événement, il ne peuvent s'empêcher de faire d'autres parallèle au lieu de juste condamner le tout. Ils ne peuvent être ni sensibles, si empathique tant que la réciprocité n'est pas un geste de l'occident. Ce genre n'a aucune considération pour la souffrance des victimes et des familles. Il est dans une démarche froide.

4) - Le refus de considérer la souffrance humaine d'où parvient-elle! vient de ce segment qui parle d'humanisme, de solidarité, de compassion, d'amour, d'amour divin mais qui reste très lié à l'interprétation froide des textes dont il abuse. Ce segment se refuse à sentir et à réfléchir car les individus du clan, ne veulent que réciter des textes et à instituer leurs propres explications des écritures comme la vérité suprême.

Je dis tout simplement que pour ne pas donner d'arguments aux islamophobes, il est important de se positionner dans une posture où on est juste. Qu'importe

d'où le mal surgit, on le dénonce. Les islamophobes, les xénophobes et cela ne m'empêche pas de dénoncer les terroristes de tout azimut.

Du constat, au déni, à la colère, à la négociation et surtout à l'acceptation de la réalité. C'est le chemin de la thérapie dans la diversité aussi.

La première chose qui devrait rallier l'humanité et les humanistes est d'avoir de la compassion et de l'empathie envers les victimes innocentes de toutes les violences ou les dérives.

Je ne cherche pas de coupables car il y a tellement de dédales, de méandres et des entités qui sont compétentes en la matière qui ont comme mandats de faire la lumière.

Pour ma part, je demeure compatissant avec les victimes et les familles des attentats de Marrakech, de Casa, de Bruxelles, de Madrid, de Boston, de la Syrie, de L'irak et de toutes les dérives racistes, xénophobes, islamophobes, antisémites....

Première consultation téléphonique gratuite



**Me Nawal Benrouayene**  
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

Nouvelle  
adresse!

1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal  
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)



## Quand la liberté d'expression devient liberté de diffamation

Depuis que les médias sociaux ont démocratisé la liberté d'expression, force est de constater hélas que certains individus confondent, de plus en plus, liberté d'expression et liberté de diffamation.

C'est le cas d'un certain Abderrahmane, journaliste autoproclamé, qui a diffusé une vidéo sur Youtube et sur le site web de *Hespress* pour commenter une liste de subventions accordées à certaines associations MRE par le Maroc.

Et M. Abderrahmane de concentrer un tir nourri sur toutes les associations sises au Canada figurant sur cette liste, les accusant de siphonner l'argent des pauvres du Maroc sans rien donner en retour.

Parmi les associations calomniées par ce journaliste improvisé figurent 1) L'Association de Solidarité Canada Maroc (ASCCM) qui depuis sa fondation en 2002, a fait parvenir au Maroc plusieurs containers de matériel informatique, médical, pour handicapés, livres scolaires, etc. la valeur globale de tout le matériel

envoyé au Maroc avoisine le million de dollars, 2) L'Association des femmes marocaines professionnelles et d'affaires du Canada (AFEMPAC) qui a parrainé plusieurs enfants du milieu défavorisé et qui a envoyé également plusieurs lots de matériel scolaire aux écoles des montagnes marocaines et 3) la *Fondation Tarik Essalama* qui fut créée pour honorer la mémoire de mon fils mort tragiquement dans un accident de la circulation au Maroc.

Fidèle à sa politique de shot-gun, M. Abderrahmane allègue que la *Fondation Tarik Assalama* avait reçu une subvention "phénoménale" d'un organisme Marocain pour faire la promotion d'un livre dont il est l'auteur; ce qui est totalement faux, mensonger, diffamatoire et calomnieux !

Aussi j'invite ce Monsieur à se rétracter sur les mêmes médias sociaux tout en faisant son *mea culpa* pour tout le mal qu'il est en train de causer, non seulement aux associations calomniées, mais à toute la communauté marocaine vivant au Canada, et ce, en semant parmi elle la zizanie !

Faute de quoi, je me verrais dans l'obligation, au nom de mon association, à le mettre en demeure pour diffamation et pour tentative de *salisage* de ma personne.

Pour son information, La *Fondation Tarik Assalama* a organisé plus de 25 activités diversifiées depuis sa création en l'espace de 4 ans pour le bénéfice des communautés culturelles établies au Québec dans le cadre de la sensibilisation de la prévention de la sécurité routière .

L'association agit également au Maroc avec des actions concrètes qui se sont et qui continuent de s'effectuer dans des villes auprès des conducteurs et piétons et dans des écoles, sans oublier notre implication auprès des Marocains résidant à l'étranger lorsque qu'ils rentrent au pays, et ce, avec des moyens modestes sans la contribution d'un organisme ou institution ministérielle.

Par Ahmed Mendili,  
Président de la Fondation  
Tarik Essalama

© Une production

**MAGHREB CANADA EXPRESS**

"D'un Continent à l'autre"

[www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca)

OU

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca)

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Abderrahman El Fouladi**  
[elfouladi@videotron.ca](mailto:elfouladi@videotron.ca)

**PUBLICITÉ ET MARKETING**

**Ahmed Mendili**  
[pub@maghreb-canada.ca](mailto:pub@maghreb-canada.ca)  
Tel. 438-765-7150

**CHRONIQUEURS**

Anas Abdoun.  
(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc.  
(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain  
(France)

Majid Blal, Écrivain et Poète,  
(Canada)

**INFOGRAPHIE**

A. El Fouladi

**IMPRESSION:**

Hebdo Litho, Saint-Léonard  
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

### ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ

Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français  
Anglais ou Arabe

## Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100  
Montréal (Qc) H1X 1K2  
Bus 67, 197 et 467  
Tél. (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures  
(automatiques / manuelles)  
pour l'examen



## Le taux d'inoccupation des logements locatifs demeure inchangé au Canada

*Au cours des dernières années, la conjoncture des marchés locaux de l'habitation a beaucoup changé, ce qui s'est répercuté sur les prix des logements.*

**P**ar exemple, les prix des habitations ont fléchi d'à peu près 11 % entre le quatrième trimestre de 2007, période où ils avaient culminé, et la fin du quatrième trimestre de 2008.

En 2009, sous l'effet conjugué de l'amélioration de l'économie et du très bas niveau des taux hypothécaires, l'activité a repris de la vigueur dans le secteur de l'habitation. Résultat : le prix MLS® désaisonnalisé des habitations a augmenté entre le milieu de 2010 et le début de 2011. Toutefois, entre mai 2011 et février 2013, les prix des habitations sont demeurés relativement constants en raison du meilleur équilibre observé sur le marché. Bien que de légères baisses d'un mois sur l'autre aient été enregistrées en avril (-0,3 %) et en mai (-0,2 %), les prix ont connu une augmentation moyenne de 5 % à chaque mois, de juin à septembre. La demande s'est accrue au cours de ces mois où le financement du marché hypothécaire est devenu plus coûteux, invitant ainsi les acheteurs à passer à l'action. Comme les marchés financiers se stabilisaient, ces achats anticipés ont diminué en octobre. En octobre, le prix MLS® désaisonnalisé des habitations a diminué.

Les événements récents illustrent la manière dont les changements touchant les facteurs économiques et financiers fondamentaux qui sous-tendent le marché de l'habitation se répercutent sur les prix, à court terme comme à moyen terme.

Sauf pour septembre 2013, le marché de la vente est demeuré équilibré depuis le début de 2011. En septembre, on a constaté une très légère progression dans le marché vendeur, mais cette tendance s'est inversée en octobre. L'équilibre est déterminé par le rapport existant entre le nombre de ventes et le nombre de nouvelles inscriptions durant une période donnée. Selon les prévisions, le marché demeurera équilibré dans la plupart des localités, et le prix MLS® moyen s'accroîtra à un rythme dépassant celui de l'inflation en 2013, mais on prévoit qu'il sera malgré tout de moitié inférieur à

la moyenne des dix dernières années, en raison des pressions à la hausse sur les prix des logements dans les Prairies. En 2014, les prix des propriétés résidentielles devraient évoluer au même rythme que l'inflation.

### Actif et dette des ménages canadiens

#### La valeur nette des ménages canadiens continue d'augmenter

Depuis le premier trimestre de 2009, la valeur nette des ménages canadiens a augmenté de 36,1 %. Au deuxième trimestre de 2013, elle était 6,8 fois plus élevée que leur revenu disponible, un chiffre supérieur à la moyenne historique de 5,6, et leur actif était 5,1 fois plus important que leur dette, un chiffre inférieur à la moyenne historique de 5,8 (période de 1990 à nos jours).

En août 2013, le taux de croissance de l'endettement total des ménages auprès de l'ensemble des institutions financières s'établissait à 3,7 %, soit à un niveau en dessous de la moyenne historique de 7,5 % (période de 1990 à nos jours). Ce taux suit une tendance à la baisse depuis le milieu de l'année 2008.

Exprimés en pourcentage du revenu disponible mensuel des ménages, les paiements hypothécaires se sont élevés à 34,9 % au deuxième trimestre de 2013; cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne de 33,7 % (période de 1990 à nos jours).

Source : Banque du Canada; endettement des ménages auprès de l'ensemble des institutions financières. Il s'agit du taux de croissance, exprimé en pourcentage, d'une année sur l'autre, c'est-à-dire dans le cas présent entre un mois donné et le même mois de l'année suivante. La plus récente observation remonte à août 2013.

Source : SCHL

#### Pour en savoir plus, visiter :

[https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/sapr/famy/famy\\_025.cfm](https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/sapr/famy/famy_025.cfm)

## Le taux d'inoccupation des logements locatifs demeure inchangé au Canada

Selon les résultats, diffusés le 11 juin 2014, de l'Enquête sur les logements locatifs(1) réalisée au printemps par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation moyen des appartements expressément construits pour la location dans les 35 grands centres urbains(2) du Canada s'établissait à 2,7 % en avril 2014, soit au même niveau qu'en avril 2013.

« La stabilité du taux d'inoccupation national s'explique par des facteurs liés à l'offre et à la demande, a déclaré Bruno Duhamel, directeur, Analyse de l'économie et du marché de l'habitation. La demande de logements locatifs continue d'être soutenue par la croissance démographique résultant de la migration nette et par la stabilité des niveaux de l'emploi chez les jeunes travailleurs de 20 à 24 ans. »

Les résultats de l'Enquête effectuée au printemps par la SCHL révèlent également qu'en avril 2014, les plus bas taux d'inoccupation parmi les grands centres ont été enregistrés à Edmonton (1,4 %), Calgary (1,4 %) et Kelowna (1,5 %), et les plus hauts, à Moncton (10,7 %), Saint John (10,0 %) et Charlottetown (8,7 %).

Au Canada, le loyer moyen des appartements de deux chambres, immeubles neufs et existants confondus, s'est chiffré à 930 \$ en avril 2014. Les régions métropolitaines de recensement où les appartements de deux chambres se louaient le plus cher en moyenne sont Vancouver (1 274 \$), Calgary (1 267 \$) et Toronto (1 241 \$). Les loyers mensuels moyens les plus bas, toujours du côté des appartements de deux chambres, ont été observés à Saguenay (562 \$), Trois-Rivières (571 \$) et Sherbrooke (594 \$).

Mettant à contribution plus de 65 ans d'expérience à titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité. Elle offre également des données, des analyses et des rapports fiables, impartiaux et actuels sur le marché de l'habitation pour aider les consommateurs et le secteur de l'habitation à prendre des décisions éclairées.

1 La SCHL mène l'Enquête sur les logements locatifs deux fois l'an, en avril et en octobre, afin de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité et les loyers des logements locatifs d'initiative privée dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus au Canada. Des rapports sont publiés en juin et en décembre. Il y a des différences entre les enquêtes de l'automne et du printemps. L'Enquête du printemps porte sur les immeubles comptant au moins trois appartements ou logements en rangée locatifs. Contrairement à celle de l'automne, elle ne fournit pas de données sur : a) les zones géographiques dont sont constitués les centres urbains; b) le marché locatif secondaire (appartements en copropriété, maisons individuelles, jumelés, duplex et appartements accessoires offerts en location).

2 Les principaux centres urbains correspondent aux régions métropolitaines de recensement (RMR) définies par Statistique Canada. Font exception la RMR d'Ottawa-Gatineau, qui est considérée comme deux centres distincts pour les besoins de l'Enquête sur les logements locatifs, et Charlottetown, qui est une agglomération de recensement (AR).

Source : SCHL



## Moratoire fédéral au Programme des travailleurs étrangers temporaires

### La ministre Kathleen Weil demande à Ottawa de tenir compte de l'impact du moratoire sur le Québec

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, a qualifié de constructif l'entretien qu'elle a eu le 12 mai dernier avec le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada, M. Chris Alexander, au sujet du moratoire fédéral touchant le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Plusieurs restaurateurs, notamment dans la région de la Capitale-Nationale, ainsi que des représentants d'associations patronales, avaient fait connaître leurs inquiétudes face à ce moratoire en vigueur depuis la fin du mois d'avril.

« Le ministre Alexander a entendu notre demande d'exemption et s'est montré sensible à nos préoccupations. Pendant nos échanges, nous lui avons fait valoir le fait que le programme est géré rigoureusement au Québec et qu'aucun cas d'abus n'a été signalé jusqu'à présent », a déclaré la ministre Kathleen Weil. Au Québec, les demandes des entreprises qui désirent recruter à l'international une main-d'œuvre

temporaire sont examinées conjointement par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et par Services Canada.

« Si les médias ont révélé des cas d'employeurs fautifs dans d'autres provinces canadiennes, l'industrie québécoise de la restauration ne doit pas en subir les conséquences », a soutenu la ministre. Mme Weil a par ailleurs offert de collaborer aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour mieux encadrer et renforcer le programme.

« Il faut rappeler que le Programme des travailleurs étrangers temporaires permet aux entreprises québécoises de trouver des solutions à des besoins réels de main-d'œuvre, et ce, pas seulement dans le domaine de la restauration. Par ailleurs, plusieurs des entreprises qui y ont recours sont dans les secteurs de pointe comme l'aéronautique et les technologies de l'information », a précisé la ministre.

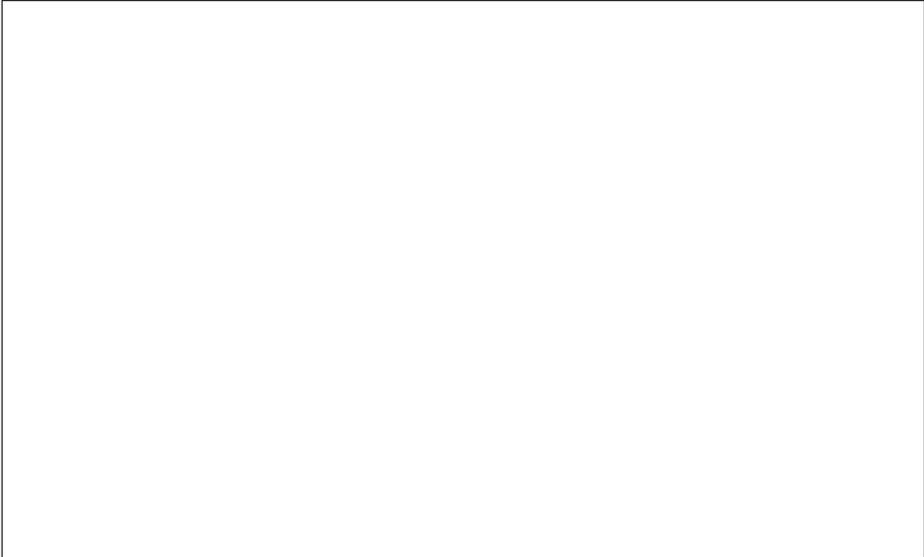
Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion considère les

travailleurs qualifiés temporaires comme des candidats de choix à l'immigration permanente. Plusieurs de ces travailleurs choisissent de s'établir au Québec de façon permanente. Le Québec a mis en place le Programme de l'expérience québécoise afin d'offrir à ces personnes un accès rapide à la résidence permanente à la condition

qu'elles respectent certains critères, dont la connaissance approfondie du français.

La ministre Kathleen Weil poursuivra ses représentations auprès du gouvernement fédéral au courant de cette semaine.

Source: Immigration, Diversité et Inclusion



**AIDE AUX IMMIGRANTS**

**ACCUEIL INTÉGRATION EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb  
Montréal, Qc. H2S 2H3  
T 514 271.3533  
F 514 271.1910  
info@laisonnee.org  
www.laisonnee.org



**NOUS OFFRONS DES SERVICES GRATUITS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS DE QUALITÉ EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'ÉTABLISSEMENT AINSI QUE D'EMPLOYABILITÉ ET D'INSERTION EN EMPLOI POUR IMMIGRANTS.**

#### NOS SERVICES

##### Accueil et intégration

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Information sur les cours de langues offerts
- Lutte à la discrimination
- Défense des droits
- Aide alimentaire
- Groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

##### Employabilité

- Immersion professionnelle : Services d'aide à l'emploi (SAE) spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles - Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi : Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation, mise en situation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Accompagnement professionnel en entreprise
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE**

Centre de services à l'immigration et à l'intégration



## Regards croisés: politique de migration marocaine et canadienne

*L'homme n'a pas de racines, il est de nature mouvante, c'est ce qui explique son emplacement continu et sans cesse non seulement par curiosité de connaître ce qui existe à l'autre rive, mais aussi parce que, la nécessité, le besoin et les contraintes l'obligent de se déplacer afin d'assurer, peut être, une vie meilleure.*



Par Fayrouz Fawzi

Aujourd'hui, plusieurs facteurs mettent le phénomène migratoire au cœur des préoccupations mondiales. Dans cet analyse, nous allons faire une comparaison entre la législation marocaine et canadienne en matière de la migration. Le Canada est un pays bien connu pour sa population multiculturelle et son bilinguisme (francophone et anglophone). Il est l'un des pays avec le plus haut niveau d'immigration au monde par habitant.

C'est aussi la deuxième destination d'immigration au monde derrière les États-Unis. Environ 250 000 immigrants viennent au Canada chaque année, et environ 150 000 immigrants deviennent des citoyens et citoyennes chaque année. Le Canada est aussi un des pays avec le plus haut nombre des réfugiés, la plupart viennent d'Haïti, d'Amérique Latine, d'Afrique et des pays du Moyen-Orient. Au Maroc, le phénomène de l'immigration massive est très récent.

Au début des années 2000, l'opinion marocaine découvrait que le Maroc serait devenu pour des migrants venus d'Afrique centrale, candidats au grand voyage vers l'Europe, une terre et une étape de transit. Au Maroc, il n'y a pas d'estimation officielle du nombre de migrants irréguliers. Ils y étaient venus, essentiellement, d'Afrique subsaharienne. L'organisation internationale pour les Migrations (OIM), estime, elle, leur nombre entre 10000 et 20000.

Si nous analysons la politique d'immigration du Maroc et sa limite par

rapport la politique migratoire au Canada : Au niveau législatif, le Maroc a adopté en 2003 une loi sur la migration. (Loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration clandestine).

La loi marocaine sur l'immigration (loi 02-03) ne contient que le côté sécuritaire de la chose. Dans les 58 articles de cette loi, nous ne trouvons aucune disposition traitant les mesures de leurs d'intégration. Ces réfugiés n'ont pas droit au travail et l'octroi d'une Carte de séjour leur est toujours refusé.

Le seul document dont ils disposent et qui est censé les protéger se résume en une «Carte de réfugié» que le HCR leur délivre. Il n'y a aucune disposition législative régissant le droit d'asile. Ils sont des centaines de réfugiés à être reconnus par le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), tolérés par les autorités marocaines mais dépourvus de tout droit.

Des commissions interministérielles et des commissions Ad-hoc ont été constituées en 2013 dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'immigration au Maroc. En 2013, le Roi Mohammed VI a donné ses instructions pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'immigration basée sur l'accès légal des migrants et réfugiés aux opportunités d'emploi, aux conditions de vie digne et d'insertion économique et sociale.

### LE MAROC: PAYS DE MIGRATION ET D'IMMIGRATION...

Le Maroc a lancé jeudi 2/01/2014 une opération de régularisation devant des milliers de sans-papiers, pour la plupart des Subsahariens. La loi actuelle n'est pas bien faite et n'est pas bien appliquée. Cette loi fait l'objet de vives critiques. Certaines dispositions sont inscrites pour faire respecter le droit des migrants. Sauf qu'elles sont restées lettre morte.

La seule politique envisagée à propos des migrants reste la surveillance des flux migratoires, la surveillance aux frontières, les arrestations et les expulsions. Le Maroc ne peut

pas procurer le droit d'asile et le droit de résidence à tous les migrants subsahariens illégaux car le Maroc connaît des difficultés économiques (la montée inconsiderée du taux de chômage et de la pauvreté...).

### AU CANADA...

Et si nous analysons la politique d'immigration du Canada et sa limite, nous devons savoir que le Canada a eu la première loi sur l'immigration en 1869. La dernière loi sur l'immigration remonte à 2001(modifiée le 2013-08-30). Le droit des étrangers au Canada recouvre le droit d'asile, le statut de résident permanent et les procédures de naturalisation.

L'application de la politique et des lois sur l'immigration est assurée par la Citoyenneté et Immigration Canada, un des ministères du gouvernement du Canada. Le ministère effectue les vérifications requises et approuve l'admission des immigrants, des étudiants étrangers, des visiteurs et des travailleurs temporaires qui contribuent à la croissance du Canada aussi bien sur le plan économique que social; Réinstalle les réfugiés, les protège et leur offre l'asile; Aide les nouveaux arrivants à s'adapter à la société canadienne et à acquérir la citoyenneté; gère l'accès au Canada de manière à protéger la sécurité et la santé des Canadiennes et des Canadiens, de même que l'intégrité des lois canadiennes; aide les Canadiens et les nouveaux arrivants à participer pleinement à la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays.

Le Canada a reconnu le droit des réfugiés en vertu de la convention de 1951 relative au statut des réfugiés (Convention de Genève). Le droit de vie, de liberté et de sécurité d'un individu est aussi accentué par la Charte canadienne des droits et libertés. Une personne peut obtenir le droit d'asile au Canada si elle a qualité de réfugié ou de personne à protéger.

Une personne a qualité de réfugié si elle craint avec raison d'être persécutée du fait de l'un des 5 motifs indiqués dans la Convention interna-

tionale sur les réfugiés de 1951 et incorporés à l'article 96 de la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés : Race, Religion, Nationalité, appartenance à un groupe social.

Il faut savoir que la législation canadienne concilie entre l'aspect sécuritaire et le respect du droit du migrant. Les immigrés pourront d'ici peu pallier des manques dans certains pans de l'économie nationale. Parmi les rares limites de la politique canadienne d'immigration figure les problèmes d'intégration des nouveaux migrants dans la société canadienne.

Pour remédier à ce problème, le gouvernement du Canada a financé l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) pour élaborer et mettre en œuvre le programme canadien d'intégration des immigrants (PCII), qui vise à préparer les nouveaux arrivants à effectuer leur intégration économique pendant qu'ils sont encore dans leur pays d'origine. Le programme canadien d'intégration des immigrants offre gratuitement une orientation pré-départ aux travailleurs qualifiés, aux candidats d'une province, ainsi qu'à leurs conjoints et à leurs adultes à charge, pendant qu'ils sont encore à l'étranger durant les étapes finales du processus d'immigration.

### EN CONCLUSION...

Au Canada la législation aide les nouveaux arrivants à s'adapter à la société canadienne et à acquérir la citoyenneté. De plus, le programme canadien d'intégration des immigrants (aide les immigrants à se préparer pour leur succès économique en leur offrant de l'information, des conseils de planification et un soutien en ligne en collaboration avec des partenaires au Canada. Il faut que le Maroc étudie le modèle canadien en matière d'intégration des migrants surtout que la présence des immigrants au Maroc est à la fois un gain et une charge. Elle se constituerait en une main d'œuvre à la production, si elle est bien intégrée.



*La question de la représentation politique au Maroc de citoyens marocains résidant à l'étranger reste encore posée de manière concrète. Au-delà du principe déjà acquis depuis bien longtemps (discours royal du 6 novembre 2005) et renforcé dans la nouvelle constitution (article 17), il s'agit de mettre en place des formules pragmatiques et des processus concrets qui permettent de traduire dans la réalité palpable le principe de citoyenneté pleine et entière sans amputation aucune dont doivent bénéficier par rapport au Maroc, nos compatriotes vivant à l'étranger.*



Par Abdelkrim BELGUENDOZ  
Universitaire, chercheur, spécialisé  
en migration

Voilà pourquoi, le débat public serein et constructif sur ce dossier d'intérêt national est une nécessité. De ce point de vue, « 2M » a bien fait de consacrer l'émission « *Moubacharatan Maâkoum* » du 28 mai 2014 à cette thématique centrale et d'actualité pressante.

#### Une émission instructive...

L'émission fut intéressante en ce qu'elle a permis de prendre connaissance très largement des arguments et justifications de ceux qui s'opposent à la représentation parlementaire au Maroc des citoyens marocains à l'étranger.

L'émission fut également très instructive en dévoilant au grand jour, pour ceux qui ne le savaient pas encore, la politique défendue et suivie également par le secrétaire général du CCME, à savoir : il n'y a pas de demande de participation politique des MRE ; il n'a y pas urgence ou priorité à leur représentation parlementaire au Maroc ; la primauté doit être accordée à l'intégration politique dans les pays d'accueil ; il y a impossibilité technique et matérielle à organiser ces élections à partir de l'étranger...

Autant de pseudo-arguments éculés ressassés par les trois responsables du CCME depuis plus de six années et qui sont servis à chaque occasion et sous diverses formes, y compris au travers des publications telle que « la question de la participation et de la représentation politique des Marocains du Monde »...

Ce point de vue anti-participationniste a été en effet développé à loisir par les quatre invités marocains présents sur le plateau à Casablanca, dont deux intervenants venant de la France. Seul l'universitaire tunisien, Hassan Boubakri, intervenant épisodiquement à partir de Tunis (quand la ligne lui était ouverte), a été pratiquement la seule voix à porter la contradiction à l'ensemble du panel à partir de l'expérience tunisienne.

#### ... mais à sens unique

Or un discours développé à sens unique ne fait nullement un débat. Les conditions de l'équilibre n'ont pas été réunies. Le pluralisme au niveau des idées et des options politiques en présence sur le terrain n'a pas été respecté. L'émission a été instrumentalisée par la marginalisation du gouvernement lui-même qui doit prendre ses responsabilités en la matière. De même, le procès des partis politiques a été largement fait sur le plateau, alors qu'aucun d'entre eux n'a été invité par les responsables de l'émission.

Pourtant, l'USFP et le Parti de l'Istiqlal ont officiellement déposé chacun dernièrement à la Chambre des Représentants, une proposition de loi organique tendant à la députation des citoyens marocains à l'étranger. De même, au niveau du débat interne mais non encore concrétisé officiellement par des initiatives parlementaires, le PJD et le Mouvement Populaire ont, chacun de son côté, mis en discussion en leur sein

des suggestions intéressantes concernant notamment la représentation des MRE au Parlement.

Par ailleurs, le PAM, l'USFP et l'Istiqlal ont déposé chacun et de manière officielle à la Chambre des Représentants, une proposition de loi ordinaire pour la mise en place du CCME qui a été constitutionnalisé en vertu de l'article 163 de la Constitution rénovée.

Et que dire du fait qu'aucun représentant d'ONG ou de collectifs d'associations de MRE qui prônent la participation et représentation ne politique au Maroc des citoyens marocains à l'étranger n'a été invité sur le plateau !?

Le parti-pris est flagrant au niveau de la composition du plateau qui doit être nécessairement pluriel au niveau des idées et des options politiques.

Un « débat » téléguidé Quant à l'animateur de « *Moubacharatan Maâkoum* », qui nous a habitué à son professionnalisme, il doit rester au dessus de la mêlée et non pas caresser dans le sens du poil les responsables du CCME avec des interventions complaisantes, en orientant le « débat » dans un sens unilatéral pour déconsidérer, délégitimer et décrédibiliser la nécessaire participation et représentation politique au Maroc des MRE.

De même, selon divers témoignages, très peu de SMS ou de réactions instantanées critiques sur les réseaux sociaux, ont été reproduits ou synthétisés

sur écran...

Le droit à l'expression plurielle Les acteurs politiques au Maroc et les militants associatifs de l'émigration qui prônent l'opérationnalisation constructive, positive et démocratique des articles constitutionnels concernant les citoyens marocains à l'étranger (en particulier les articles 16, 17, 18 et 163), ont également le droit de défendre publiquement leurs idées au travers l'audio-visuel marocain, à fortiori dans leurs émissions de débat public.

Tout dernièrement encore, « *Milaf-linikache* » de Médi1 TV, a traité du thème de manière objective et équilibrée. On regrettera cependant l'absence du CCME et du représentant du gouvernement qui ont été invités mais n'ont pas répondu présent.

En conséquence, à chacun d'assumer ses responsabilités. A notre sens, le dernier « loupé » de la chaîne d'Ain Sbaâ doit être réparé en organisant un débat réellement équilibré, permettant une véritable discussion de fond des divers arguments en présence. D'autres émissions télévisuelles de débat public ont toujours la possibilité de s'inscrire dans cet esprit, comme elles l'ont fait jusqu'à présent de manière ouverte sur divers sujets. Il s'agit notamment de « *Quadaya wa araâ* » sur *Al Oula* et « *Mouatine Alyoum* » de Médi1 TV.

Publicité...

Les Bonnes Adresses...



**Pratiquer le sport du tir à cible**  
Cours canadien de sécurité dans le maniement  
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAFAR**  
Disponible à la grandeur du Québec  
Formation d'une journée

مرحباً  
بالجالية  
المغربية

Pour information ou inscription  
[www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)  
1 888 514-7847  
514 252-3056  
poste 3777  
80\$, matériel inclus

Fédération  
Québécoise de Tir

« Cette formation est obligatoire pour travailler dans le transport des valeurs,  
aux douanes et dans certaines agences de sécurité. »

Gratuité  
Maghreb Canada express



# ACMDH

Association Canado-Marocaine pour le Développement Humain



## Offrons leur une scolarité en dignité

ACMDH lance une campagne de solidarité pour rénover l'école primaire du village Zaouet Sidi Hamza (région Er-Rachidia, Maroc).  
250 écoliers bénéficieront du projet.

Les travaux comprendront:

1. L'électrification de l'école.
2. La réfection et le branchement des toilettes.
3. La réfection de deux salles de cours.
4. La construction d'un abri pour la cantine.
5. L'équipement et la fourniture scolaire (tables, chaises...).

Pour avoir plus de détails et pour voir une vidéo de l'école, veuillez visiter notre site web : [www.acmdh.org](http://www.acmdh.org).

**Soyez proactifs, aidez-nous à les aider.**

Pour faire un don :

- Paiement sécurisé par carte crédit sur notre site
- Envoyer votre chèque par la poste à notre adresse sur le site
- En personne, appeler le 438-238-8748 ou écrire à [info@acmdh.com](mailto:info@acmdh.com)



## Un festival de cinéma renforce les liens entre les Maghrébins

*Le 2ème Festival culturel maghrébin du cinéma a refermé ses portes mercredi 11 juin à Alger. Selon ses organisateurs, il a donné l'opportunité de renforcer les liens entre les pays du Maghreb.*

**M**ercredi 4 juin, dans son discours inaugural, Nadia Labidi Cherabi, ministre algérienne de la Culture et elle-même cinéaste, a insisté sur les liens de fraternité qui unissent les pays du Maghreb.

"Nous partageons les mêmes rêves, les mêmes idées et les mêmes rituels avec les autres pays du Maghreb", a-t-elle dit

"Nous devons faire du Maghreb un espace fructueux pour le cinéma et multiplier les coopérations, notamment avec les jeunes cinéastes", a-t-elle ajouté, appelant à faire du Maghreb géographique le "Maghreb du cinéma".

Un point de vue partagé par le commissaire du festival, Abdelkrim Ait Oumeziane, qui a relevé le rôle de tribune de partage et de savoir-faire de cette manifestation cinématographique.

Pas moins de trente-huit films, entre longs et courts métrages et documentaires, étaient ainsi en compétition pour décrocher le grand prix du festival, l'Amayas d'or.

Les thématiques abordées par les cinéastes maghrébins ont un point en commun : ce sont, pour la plupart, des films sociaux traitant des problèmes propres aux pays du Maghreb.

Le réalisateur algérien Amor Hakkar a ainsi abordé la question du poids des traditions dans son film "La Preuve" à travers la douleur et le sentiment de honte de son personnage, incapable d'avoir des enfants.

"Bastardo" du Tunisien Nejib Belkadhi raconte l'histoire de Mohcen, né de parents inconnus et qui porte comme un fardeau le surnom de "bastardo" (bâtard en italien).

"Formatage", du réalisateur marocain Mourad El-Khaoudi, relate l'histoire de Rihana (Fatima Zahra Bennacer), qui se rend dans un endroit désert où se trouve une zaouïa pour pratiquer "el-kheloua" (l'isolement) afin de récupérer son mari.

Dans certains cas, les personnages des films sont tirés du réel comme dans "Le chalut de Tunis" de Kaouther Ben Hania, de Tunisie, qui déterre ainsi une légende urbaine datant de 2003 et évoquant un personnage violent qui fouette des femmes dans les espaces publics.

"The End" (la fin) de la Mauritanienne Mai Mostafa aborde, pour sa part, la perte du sens de la réalité dont peuvent être victimes les accros aux réseaux sociaux.

Certains films sont teintés de politique comme "Révolution Zendj" de Tariq Tegui et "Une journée ordinaire"

de Bahia Allouache. Celle-ci fait le récit d'une journée d'élections marquée par le désintérêt total de la population.

La Libye était représentée pour la première fois dans la compétition par deux courts métrages, "Mémoires du passé" de Faradj Mâarouf et "I see you" de Moutaz Ben Hmeid.

Les organisateurs algériens ne cachent pas leur satisfaction de voir ce pays voisin participer à ce festival.

Autre objet de contentement : la présence en force des femmes cinéastes.

"Il existe au Maghreb une génération de jeunes cinéastes femmes qui s'intéressent à tous les genres cinématographiques comme le documentaire

ou le court métrage. C'est encourageant", souligne Nabil Hadji, directeur artistique du festival.

Les festivaliers ont également manifesté leur enthousiasme.

"C'est un véritable plaisir de découvrir les regards des cinéastes maghrébins sur leur sociétés", a expliqué à Magharebia Basma Hamouni, une spectatrice.

"On se rend compte qu'on vit les mêmes problèmes, et cela nous rapproche davantage", poursuit la jeune femme.

Source : Mouna Sadek pour Magharebia

## Tunisie / UE : Négociations sur l'Open Sky

La Tunisie et l'Union Européenne entameront le troisième round des négociations sur l'Open Sky les 27 et 28 juin 2014, à Tunis, a annoncé le ministre tunisien du transport Chiheb Ben Ahmed, sans donner la date de l'entrée en vigueur de l'accord final.

Il a ajouté dans une déclaration à l'Agence TAP, en marge du séminaire sur "l'Open Sky: opportunités ou menaces pour l'agent de voyage tunisien?", tenu vendredi à Gammarth, que les négociations sur l'open sky ne concernent pas que le gouvernement.

Ce séminaire organisé à l'initiative de la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages (FTAV), à l'occasion de son 50ème anniversaire, vise à mettre l'accent sur les avantages et les inconvénients de l'open sky.

Des responsables tunisiens des secteurs du tourisme et du transport, des professionnels et des représentants de la délégation de l'Union Européenne ont pris part à cette rencontre.

Ben Ahmed a souligné que ce séminaire permettra au gouvernement d'identifier des recommandations qui seront soumises aux responsables européens, au cours du prochain round des négociations

Selon le ministre, le transporteur national TUNISAIR n'est pas à l'origine du retard de l'open sky, soulignant que ce concept est un choix stratégique

sur lequel la Tunisie ne reviendra pas. Il a précisé que l'open sky permettra de changer la navigation aérienne et l'écoulement des marchandises, ajoutant que la Tunisie s'inspirera d'expériences similaires, telle que celle du Maroc.

Ben Ahmed a ajouté que TUNISAIR qui a connu des difficultés, au cours des dernières années, reprendra le rythme de son activité grâce au plan de réforme qui sera appliqué. L'ambassadrice de l'Union Européenne (UE) en Tunisie Laura Baeza a indiqué que l'accord négocié entre la Tunisie et l'UE est un accord qui ne concerne pas seulement l'ouverture du marché, mais également l'assouplissement des barrières à l'investissement dans les compagnies aériennes la coopération approfondie et la convergence réglementaire. Cet accord, a-t-elle ajouté, permettra de développer le trafic aérien en libéralisant les droits de trafics. Et d'ajouter qu'en dépit du nombre important d'accords bilatéraux conclus entre la Tunisie et les pays membres de l'UE, plusieurs contraintes sont imposées aux compagnies aériennes des deux parties.

Source : aeronautique.ma





# L'islam de France mis à mal

*La tuerie dans le musée juif de Bruxelles et l'arrestation de l'auteur présumé de cet acte terroriste, le dénommé Mehdi Nemmouche, nous renvoie d'une manière logique à la tuerie de Toulouse, il y a environ deux ans, perpétrée par Mohammed Merah.*



Par Hamid Soussany  
(France)

**M**erah et Nemmouche ont pratiquement le même profil, le même parcours, les deux sont des enfants issus de l'immigration Maghrébine: échec scolaire, un passé

de petits délinquants qui les conduit logiquement par des séjours en prison. Et à l'occasion de ces séjours en prison: la quête identitaire motivée probablement par le fait de se retrouver face à soi dans les cellules de la prison et la disponibilité du temps, cherchant un réconfort psychologique dans la réflexion spirituelle et religieuse, ils sont pris en main par des prédicateurs islamistes, dont certains sont des recruteurs Jihadistes.

A la sortie de la prison, ils sont repris par des réseaux internationaux, qui disposent d'une arme redoutable, pour maintenir le lien: mieux les radicaliser, pour en faire des candidats au "jihad" et les envoyer faire des stages armés, ultime passage avant de rejoindre des zones de conflit, comme l'Irak

ou la Libye, hier, et la Syrie aujourd'hui.

Cette arme redoutable et incontrôlable: c'est internet avec ses réseaux sociaux, qui peut toucher n'importe qui à n'importe quel endroit et à n'importe quel instant, à l'abri des regards y compris ceux des parents et des proches

L'impuissance des musulmans de France face à un danger qui vient d'ailleurs

L'Islam et les musulmans de France, se trouvent désemparés et impuissants face à ce fléau, bien que très minoritaire, mais porteur d'une destruction massive sur le plan de l'image. Ceci, malgré les efforts consentis et la rigueur suivie auprès des imams, pour véhiculer un discours tolérant dans les mosquées et salles de prière.

Hormis, quelques cas isolés, qu'on peut compter sur les doigts d'une main tout au long de ces dernières années, le danger ne vient pas des mosquées et salles prières, qui font l'objet d'ailleurs de surveillance accrue de la part des services spécialisés. Le danger vient d'une part du fait que certains jeunes français issus de l'immigration ne se sentent pas bien dans leur peau, d'autre et que l'échec scolaire et la délinquance qui les conduit dans les prisons à un âge précoce, produit forcément des souffrances psychologiques.

Les extrémistes trouvent la matière dans l'échec de notre société

La quête d'une référence identitaire, la recherche d'un réconfort psychique qui

pourraient donner un sens à leur vie, les jettent dans les bras des professionnels du "Jihad dévoyé" et de l'extrémisme religieux qui savent jouer sur les cordes sensibles, et sur l'esprit de revanche vis-à-vis d'une société qui les a rejeté et les a mis en prison et que finalement, la vraie vie c'est celle d'Allah en poursuivant le chemin du "jihad dévoyé" à des fins de violence aveugle.

Seulement, ils ne se rendent pas compte, qu'ils font d'abord du mal à l'islam et aux musulmans de France qui deviennent leurs premières victimes, par la montée du racisme et de l'islamophobie, laissant les responsables musulmans de France prêcher dans le désert.



Analyse et observateur actif de la scène migratoire marocaine, Abdelkrim Belguendouz, universitaire à Rabat, est l'auteur de plusieurs ouvrages et études en matière de migration et de communauté marocaine résidant à l'étranger.

*Pourquoi et jusqu'à quand les Marocaines et les Marocains résidant à l'étranger, seront-elles(ils) considérés comme des sous-citoyen(ne)s par rapport au Maroc, des incapables et des mineurs politiques privés de fait du droit de vote et qui sont non représentés au Parlement à Rabat.*

*C'est la question fondamentale qui est traitée dans cette adresse destinée aux dirigeants du CCME qui jouent un rôle de blocage dans ce domaine, aux responsables des partis politiques qui manquent pour certains d'entre eux de courage politique en la matière, aux syndicalistes pour leur indifférence, aux parlementaires marocains pour leur manque d'initiative le plus souvent, et au gouvernement Benkirane pour son absence manifeste de volonté politique d'opérationnaliser de manière démocratique les articles avancés de la Constitution rénovée de 2011.*

*Arguments à l'appui, cette contribution citoyenne au débat public pour l'action, propose des pistes concrètes de réalisation intégrale de cette citoyenneté par rapport au Maroc.*

Rabat, le 10 février 2014  
abelguendouz@yahoo.fr

Abdelkrim Belguendouz

MAROCAINS DU MONDE (SOUS) CITOYENNETE ET (NON) REPRESENTATION PARLEMENTAIRE

2014

**Abdelkrim Belguendouz**

**Marocains du monde sous-citoyenneté & non représentation parlementaire Jusqu'à quand!?**

**Adresse**  
aux dirigeants du CCME, des partis politiques, des syndicats, aux parlementaires marocains et au gouvernement Benkirane II

## Crise ukrainienne : Quand l'Ours sort de son hibernation

*L'une des leçons à tirer de cette crise ukrainienne et que l'Union Européenne reste ce qu'elle a toujours été : Un géant économique, mais un nain politique !*



**Par Anas Abdoun**

Étudiant en Sciences politiques à l'Université de Montréal, candidat à une Maîtrise en Relations Internationales

Le 21 novembre 2013 a commencé le phénomène de contestation contre le pouvoir en place en Ukraine qui a rapidement pris des tournants de révolution. La contestation populaire qui regroupait essentiellement des ukrainiens non-russophones avait d'abord pour origine le refus de l'ancien président Ianoukovitch de signer les accords avec l'Union européenne. La contestation se radicalise et les affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre sont, de plus, en plus violents et finissent par la destitution et le départ du président Ianoukovitch du pays et son refuge naturel en Russie.

L'une des premières décisions de la Rada après avoir doté le pays d'une nouvelle constitution est d'abolir le statut régional de la langue russe qui prévalait dans 13 des 72 subdivisions administratives dont la capitale Kiev. Cette nouvelle élite dirigeante visiblement tournée vers Bruxelles et résolue à couper tous les ponts avec Moscou est très mal perçue par la minorité russe du Pays qui voit leur statut menacé à l'image des habitants de Crimée. Dès fin février, la Crimée annonce qu'elle refuse de reconnaître les autorités provisoires du pays. Le Parlement ne tarde pas à voter l'organisation d'un référendum concernant le rattachement à la Russie. La région séparatiste proclame son indépendance le 11 mars, et une semaine plus tard Vladimir Poutine ratifie l'accord confirmant l'annexion de la Crimée par la Russie.

Au cours des semaines qui ont suivi l'ensemble des intellectuels, qu'ils soient juristes ou historiens, ont été invités pour débattre quant à la légalité ou pas de la séparation de la Crimée de l'Ukraine. D'aucuns étaient partisans de l'argument du droit à l'autodétermination soulignant que la Crimée a historiquement toujours été russe, qu'elle renferme un nombre important de russophones qui ne sont pas considérés dans la nouvelle Ukraine et que les attaches identitaires de la population sont davantage tournées vers la Russie que l'Europe occidentale. D'autres blâment cette décision qui va à l'encontre d'un autre point fondamental du droit international qui est la souveraineté nationale.

### DÉBAT D'INTELLECTUELS

Pour ces derniers, il appartenait aux nouvelles autorités de Kiev seules, de

déterminer si la Crimée doit rester en Ukraine ou peut demander son indépendance, voir son rattachement à un pays tiers. Le débat entre les partisans du droit à l'autodétermination et ceux de la souveraineté est vieux comme le monde, la vérité, c'est que les mêmes qui utilisaient ces arguments pour le cas de la Crimée ont utilisé les arguments inverses concernant l'indépendance du Kosovo.

En effet, tandis que Moscou soutient l'autodétermination dans le cas de la Crimée, elle y était formellement opposée dans le cas du Kosovo et inversement Washington et la plupart des chancelleries occidentales qui soutiennent la souveraineté nationale dans le cas de la Crimée n'en ont eu que faire dans le cas du Kosovo. En somme, indépendamment des deux positions juridiques et au delà de la conception philosophique des deux arguments, tout le monde l'aura compris : c'est naturellement d'abord les intérêts géostratégiques qui priment.

Il était inconcevable que la Russie puisse perdre la Crimée et la base de Sébastopol qui aurait eu pour conséquence l'impossibilité pour la marine russe d'avoir accès aux mers chaudes. De la même manière, il était dans l'intérêt direct des États-Unis et de l'Union européenne de réduire l'influence russe en se basant sur les nouvelles autorités ukrainiennes davantage tournées vers l'occident.

### LA RUSSIE A CHANGÉ

Il y a deux leçons géopolitiques à tirer de cette crise européenne : La première d'entre elles est de prendre conscience que la Russie de Vladimir Poutine n'est plus celle qu'Eltsine a légué il y a un peu moins de 15 ans. Il faut préciser que les autorités russes sont sorties de la guerre froide avec une grande dignité quant à ce qui attrait à leurs négociations avec les Américains; l'une des clauses des accords bilatéraux était que l'Europe de l'Est ne rejoigne pas l'OTAN et qu'elle reste une zone neutre à l'abri de l'influence des deux superpuissances.

Néanmoins de 1999 à 2004, poussé par les États-Unis, l'OTAN a élargi son adhésion aux pays de l'est, dont l'Estonie et la Lettonie qui ont une frontière terrestre avec la Russie. Moscou depuis ce temps ne perçoit plus l'OTAN comme un partenaire fiable et de confiance.

Ainsi, fort des revenus gaziers du pays, Poutine renoue le pays avec l'idée de puissance, avec la volonté de peser dans les grands dossiers du monde, au premier rang duquel l'Europe de l'Est que la Russie voit comme sa zone d'influence naturelle, un peu comme Paris voit l'Afrique sub-saharienne.

Vladimir Poutine ne transigera pas sur le dossier de la Crimée, il s'agit en plus d'un intérêt géopolitique primordial, d'une

fierté nationale, l'idée pour les Russes de corriger les erreurs de l'histoire due à la faiblesse passée de la Russie. Enfin, les sanctions européennes et américaines n'ont pas de quoi effrayer la Russie, qui vient de signer un contrat énergétique avec la Chine de 400 Milliards de \$. Or, lors de son passage à Alger les 2 et 3 avril dernier, John Kerry, le Secrétaire d'État américain, avait souhaité que l'Algérie lui promette de pallier une éventuelle baisse des livraisons de gaz russe en Europe dans les mois prochains. Mais les autorités algériennes ont été incapables de répondre favorablement à cette demande, la production du gaz national est en chute depuis quelques années déjà. La Russie a donc trouvé un débouché commercial pour son gaz, tandis que les Européens sont dans l'incapacité de remplacer le gaz en provenance de l'est.

### L'UE : UN NAIN POLITIQUE

La deuxième leçon à tirer de cette crise ukrainienne et que l'Union Européenne reste ce qu'elle a toujours été : un géant économique et un nain politique. En effet, les Européens n'arrivent toujours pas à dépasser leurs divisions entre les maximalistes anti-russes comme la Pologne ou le pays baltes et ceux comme l'Allemagne et la France qui veulent garder la Russie dans les négociations.

La Commission européenne est idéologiquement antirusse de peur de déplaire aux pays membres anciennement soviétiques, qui pèsent sur les institutions communautaires. Néanmoins, les principales puissances européennes n'ont pas intérêt à continuer l'escalade avec Moscou, à l'image de l'Allemagne qui reste très dépendent du gaz russe ou du Royaume-Uni qui connaît un investissement massif à Londres et dans la City de la part de nombreux oligarques russes. La Crise Ukrainienne apparaît d'abord comme un bras de fer entre Washington et Moscou et Bruxelles relayé au deuxième plan. À l'image de la Bosnie ou du Kosovo, l'Union Européenne est dans l'incapacité de régler les crises politiques aux portes de ses frontières.

Nous avons jusque là compris les divergences européennes, et les intérêts russes et américains. Mais qu'en est-il de l'Ukraine ? Où réside l'intérêt de Kiev ? Doit-elle se rapprocher de l'Union Européenne ou développer une relation spéciale avec la Russie ? Cette question fondamentale est paradoxalement celle que personne ne se pose en Ukraine. En effet, les considérations linguistiques développent une approche identitaire quant au rapport à la politique. Les personnes soutenant un rapprochement avec Moscou le font parce qu'ils sont russophones et vice et versa. La question sociale et le ras le bol de la corruption et du clientélisme qui était à la base de la contestation à la place Maidan ont

totallement été écartés au profit d'une politique de division identitaire. Les nouveaux dirigeants ukrainiens se laissent entrainer dans une nouvelle guerre froide dont la seule perdante sera l'Ukraine.

En effet, actuellement les choix qui s'offrent à l'Ukraine de par cette bipolarisation vont à l'encontre des intérêts politiques et économiques du Pays. Il est certain qu'il est irresponsable de la part des Ukrainiens de se jeter dans les bras de l'OTAN, sachant que l'Ukraine n'est qu'une petite pièce pour les États-Unis dans la partie d'échec qui l'oppose à la Russie. La Maison Blanche n'hésitera pas à lâcher Kiev pour une contre partie intéressante de la part du Kremlin sur la question syrienne ou iranienne. De la même manière, il n'est pas dans l'intérêt économique de l'Ukraine d'intégrer l'Union européenne, les secteurs industriels du pays ne sont pas du tout compétitifs avec ceux de l'Europe occidentale. Il faudra des dizaines de milliards de dollars d'investissement massif rien que pour remettre l'industrie du pays au niveau de l'Europe occidentale. De plus, la seule réponse que peut apporter Bruxelles aux problèmes structurels que connaît l'Ukraine, c'est une politique d'austérité et de compétitivité qui passe inéluctablement par une dégradation des politiques sociales du pays, déjà très pauvre. Enfin, les régions industrielles de l'est du Pays sont totalement dépendantes de l'énergie russe.

L'intelligence politique aurait été de s'inspirer des modèles structurels européens pour développer une industrie compétitive à la Russie, qui est une puissance importatrice. Cette politique aurait permis à l'Ukraine de garder les tarifs préférentiels du gaz russe, de se rapprocher de l'Union européenne avec la confiance de Moscou, et au niveau diplomatique d'être le pont qui manque cruellement aujourd'hui entre l'Union européenne et la Russie. Au lendemain de la chute de président Ianoukovitch, les dirigeants ukrainiens ont eu la possibilité de reconstruire le pays sur de nouvelles bases, en reconnaissant la minorité russe et donner un statut particulier à la langue Russe. L'union nationale est la condition sine qua non pour redresser un pays qui est miné par la corruption, la pauvreté le chômage et une inégalité sociale criante.

Néanmoins, mettre la lumière sur les problèmes du pays aurait eu pour conséquence de mettre fin aux privilèges de ces mêmes politiciens à la tête du pays, qui ont trouvé plus faciles de s'attaquer à la minorité russe plutôt que de s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux de l'État. On prend les mêmes et on recommence !

## Élections Européennes : Les Loups dans la Bergerie.

*Les résultats des élections européennes ont porté le parti de Marine le Pen (Le Front National) en tête. Résultat du tsunami : Front national 25% des voix, 5 points devant le premier parti de France l'UMP et loin devant le parti socialiste, actuellement au pouvoir qui n'a récolté qu'un timide 14% des suffrages.*

Ce résultat ne fait que confirmer l'avancée du Front National dans le paysage politique Français, depuis 2007; le parti d'extrême droite a su gagner la confiance de nombreux français et fait de bons scores dans les élections cantonales, régionales, municipales et pour terminer les Européennes où il est arrivé en tête.

Cette ascension politique fulgurante du FN, le parti le doit essentiellement à la brillante stratégie de sa présidente, Marine le Pen.

### DÉDIABOLISATION DU FN

Dès son arrivée à la tête du FN, Marine le Pen développe une politique de dédiabolisation du parti, évitant soigneusement de dérapier comme avait coutume de le faire son père Jean-Marie le Pen, l'actuel président d'honneur du parti. Marine le Pen, maîtrise les outils de communication, politise son discours, change la terminologie du programme, on ne parle plus "priorité nationale" mais de préférence nationale. Enfin le Front national qui a toujours été un parti catholique et misogyne se réconcilie avec la laïcité et le féminisme dans une finalité moins noble en revanche, celle de s'opposer encore mieux à l'islam tout en restant dans le cadre du politiquement correct.

Au delà de la maîtrise de la communication politique, Marine le Pen a initié une véritable stratégie politique qui est celle de se positionner comme un parti au dessus de la querelle traditionnelle gauche droite. En effet, le FN est de loin devenu le premier parti des ouvriers; la classe populaire a déserté le Parti socialiste et se reconnaît d'avantage dans le discours très social du Front national, dans le maintien de la très couteuse politique sociale française, dans le soutien aux travailleurs qui se font licencier en raison de la délocalisation de leurs entreprises pour faire Face à la mondialisation, ou de la baisse des salaires en vue d'être compétitif dans l'union européenne. De la même manière, le FN récolte de nombreuses voix de droite sur la question de l'identité nationale, de l'arrêt de l'immigration, et la question de l'islam et des musulmans qui sont devenus les boucs émissaires désignés de la crise économique et sociale qui sévit en Europe.

### LE PARTI DES ABSTENTIONNISTES

L'intelligence politique du FN a été de paraître plus social que les socialistes et plus conservateurs que l'UMP.

Il ne faut néanmoins pas oublier dans l'analyse des résultats des élections européennes le taux d'abstention qui est très fort, 56% des Français ne se

sont pas déplacés pour effectuer leurs devoirs de citoyen. Les français bouillent les élections européennes tandis qu'ils sont très mobilisés pour les élections présidentielles. Il s'agit d'un véritable paradoxe, car tout juriste vous dira que le droit européen est au-dessus de la constitution des états. Les ONG, les groupes de pression, les entreprises ont tous déménagé leurs bureaux de Paris, Londres, Berlin vers Bruxelles, conscients que les grandes décisions ne se prennent plus au niveau national mais au niveau européen. Néanmoins, les français, fidèles à la culture de l'homme providentiel, restent persuadés que c'est le président qui est le seul décideur du pays comme l'ont toujours fait les grands hommes de l'histoire de France, que ce soit Napoléon ou plus récemment le Général de Gaulle.

Enfin, il est certain que la France n'est pas une exception européenne, bien au contraire, elle est simplement le reflet de son continent. L'Europe est frappé par une crise économique et sociale sans précédent depuis les années 30, les Européens ont à cœur les questions identitaires au moment où cette identité est remise en cause par le haut, dans l'intégration européenne et la mondialisation, ces derniers s'accroche à des valeurs nationales qui serait mise à mal par l'islam et l'immigration. C'est la raison pour laquelle c'est la première fois depuis le Traité de Maastricht de 1992, que les peuples européens ont envoyé au Parlement un certain nombre de députés d'extrêmes-droite et néo-nazis qui composent un peu près 10% du parlement.

### LES LOUPS DANS LA BERGERIE

Si l'on ajoute les députés anti-européens qui ne sont pas d'extrême droite, on arrive à un peu plus d'une centaine de députés sur 751 sièges.

En plus de la crise économique et des questions identitaires qui sont des données fondamentales pour comprendre l'euroscepticisme qui gangrène l'Europe, il nous faut analyser ce qu'est devenue l'Union Européenne aujourd'hui et se poser la question de savoir si elle est restée fidèle à l'idée originale. L'Union Européenne qui a d'abord commencé par un accord entre quelque pays sur la gestion des ressources de l'acier et du charbon (Communauté européenne du charbon et de l'acier ou CECA, NDLR), matières fondamentales pour l'industrie militaire, est devenu en quelques décennies l'organisation régionale la plus influente du monde. Avec un budget avoisinant les 200 Milliards de \$, L'Union européenne a les moyens de sa politique.

Le Traité de Rome ratifié en 1957 a initié le marché commun et s'est donné comme objectif un programme économique et social équilibré et durable. En somme, l'idée était de favoriser la compétitivité des entreprises européennes dans un souci de développement social. Concrètement cette idée s'est traduite par une redistribution des richesses des pays les plus riches vers les pays les plus pauvres en vue de mettre leurs infrastructures, leurs technologies et leurs universités au niveau des pays les plus riches, pour favoriser un commerce et un libre-échange juste et équitable.

Concernant la politique sociale de l'Union européenne, l'organisation a toujours été dans les combats qui attirent à l'éducation, l'égalité hommes-femmes, le respect des minorités, et les protections des libertés individuelles. Il n'est pas rare que l'Union européenne ait donné de fortes amendes à des pays membres en vue d'une politique jugé discriminatoire ou que la cour de Justice européenne casse un arrêt de la plus haute cour d'un pays membre.

De plus, les projets de politique étrangère et de défense commune révélaient une idée politique de l'Union européenne. Ainsi les citoyens européens percevaient l'Union européenne comme un contre pouvoir aux déviances possibles des politiques nationales, une organisation avec le souci de l'équité sociale, un marché économique qui prennent en considération les inégalités de développement, et une organisation intégratrice pour mieux peser à l'internationale.

### UN SIMPLE MARCHÉ DE LIBRE ÉCHANGE

En somme l'Union européenne était une organisation qui protégeait les Européens à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières.

Or, force est de constater que depuis quelques années, l'Union Européenne s'est transformée en un simple marché de libre échange, relayant la dimension de l'équité sociale au profit de l'efficacité libérale. Le tournant majeur a été opéré en 2004, où la Commission européenne était favorable à l'adhésion de 10 nouveaux pays qui n'avait en aucun cas le niveau de développement des pays membre, tandis que les pays membres loin des 30 glorieuses n'avait plus les moyens de financer le développement de ces nouveaux pays. La Commission européenne percevait simplement ces adhésions comme un simple élargissement du marché européen sans chercher à atteindre l'harmonisation en terme de développement.

À cela s'ajoute la crise économique de

2008 qui va accentuer le virage libéral de la Commission Barroso. Face à des pays comme l'Espagne où l'endettement des ménages avait atteint un taux critique et la Grèce où les comptes publics ont été maquillés par Goldman Sachs, la seule réponse de Bruxelles a été la coupe dans les dépenses sociales, et une sévère politique d'austérité qui n'a fait qu'aggraver la situation de rejet de l'Union Européenne.

Le problème fondamental est que l'Europe n'a plus de caps, aucune vision de l'avenir a proposé, aucun projet politique audacieux à offrir contrairement aux dernières décennies. Ainsi, la même organisation qui était perçue comme protectrice il y a de cela a peine 20 ans est vu aujourd'hui comme agressive.

### JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN

Est-ce à dire qu'il faut mettre fin à cette formidable idée qu'est l'Union européenne et jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Les mêmes français, qui déçus par la politique européenne ont voté front national pour mettre fin à l'organisation, vont ils appeler à la fin de la démocratie française parce qu'ils sont déçus par le président Hollande ?

Cette analogie qui peut paraître caricaturale est en réalité centrale dans la crise de confiance que connaissent les institutions européennes. Beaucoup de personnes qui ont voté FN sont des jeunes qui sont né alors que l'Union européenne était déjà aboutie, mais le sentiment d'appartenance à la famille européenne n'est pas aussi fort qu'elle ne l'est pour la nation. C'est la raison pour laquelle beaucoup de peuples européens en désaccord avec la politique européenne pensent d'avantage à mettre fin à l'organisation plutôt qu'à la changer.

Les Français ont en réalité une méconnaissance profonde de l'Europe et des institutions qui la composent, elle est une organisation centrale pour le pays mais n'est aucunement enseignée dans les écoles. Or tous les sociologues sont d'accord sur le fait que c'est à l'école que l'on forge son identité, que l'on se familiarise avec les institutions et l'histoire du pays. Il est peut-être temps, de faire tomber une des dernières chasses gardées des états qui sont les programmes scolaires. Il faut étudier l'histoire et la politique d'avantage dans une perspective européenne que nationale ou abandonner l'idée d'Europe à jamais...

Par Anas Abdoun



*Sur le plateau de l'émission, Alain Dubamel demande au ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, s'il lui arrive de penser à l'élection présidentielle le matin lorsqu'il se rase. Celui-ci lui répond alors "Pas simplement quand je me rase". J.F Copé lui, pense à l'élection de 2017 tout le temps, en se rasant, en marchant et même en dormant.*

**C**ar s'il y a bien un homme politique qui symbolise l'opportunisme dans le milieu politique français en ce moment, c'est bien lui. Peu d'éthique, malhonnêteté intellectuelle, manipulations, discours et débats populistes à visée purement électorale. Il symbolise à lui seul la banqueroute d'une droite en dérive.

Sa spécialité et son fond de commerce sont la stigmatisation des immigrés. Mais pas n'importe quel immigré. Car il n'y a pas plus vendeur que les immigrés de confession musulmane. Il a bien exploité l'affaire du foulard. Et récemment, il a inventé le racisme anti-blanc. Et oui ! Un pauvre français qui sort de l'école et qui se fait agresser par le méchant arabe qui lui chipera son pain au chocolat.

Ami intime de Ziad Takieddine, mais quand ce dernier a eu des ennuis judiciaires avec la justice, J.F Copé toujours fidèle à lui-même, lâche l'homme d'affaires d'origine libanaise. Il nie toute relation de près ou de loin avec ce dernier.

Pourtant une photo circule dans la presse où l'on voit J.F Copé dans la piscine de Z.Takieddine.

Et d'après le journaliste Olivier Beuvelet sur le site de Médiapart du 27 mai 2014, « cette photographie conserve en elle et ne cesse de distiller à nos regards ébahis, ce n'est pas seulement la relation qu'elle établit factuellement entre deux hommes, le cadreur et le cadré, mais aussi celle qu'elle figure à l'aide de puissants symboles... Elle nous parle et nous parle encore, nous dévoile une vérité que notre République n'ose pas encore voir franchement, elle se répand en confidences et déborde de son

cadre, comme l'eau claire de la piscine de Takieddine, qui fuit en un courant limpide vers son extrémité droite. Depuis qu'elle a été publiée cet été sur le site de Médiapart et reprise abondamment sur de nombreux sites de presse (le copyright en revient étonnamment à Médiapart) elle parvient à formuler visuellement ce que l'opinion publique commence à apercevoir de ce qu'elle savait depuis longtemps. »

Embourbé dans l'affaire Bygmalion, le président de l'UMP a annoncé son départ, sous la pression de ses rivaux. Car d'après le site « Les Echos.fr » du 27/05/2014, Jean-Baptiste Bonaventure rapporte que J.F Copé s'accroche à son poste, et que les responsables du parti n'étaient pas tendres avec lui. C'est ce journaliste qui souligne : « La résistance de Jean-François Copé lui a même valu un brutal «Barre-toi !» du député Dominique Dord. « Pas dans un sens accusateur», précisera plus tard le député de Savoie, qui confirme avoir bien utilisé ces mots. Filloniste, il avait démissionné de son poste de trésorier de l'UMP après l'élection contestée de Jean-François Copé. François Baroin aurait, à son tour, enfoncé le clou face à Jean-François Copé en lançant « nous ne serrons plus la main ».

Ces assauts répétés auront finalement raison du président de l'UMP. Il est presque 11h. Après plus de deux heures de bras de fer, Jean-François Copé accepte de quitter la présidence du parti le 15 juin, entraînant avec lui la démission de l'ensemble de la direction de l'UMP.

Un soulagement s'installe. Bernard Debré souffle. Pour le député, Jean-François Copé

« plombait » l'UMP. « Il nous mettait dans une situation invivable ». Nadine Morano, soutien du président tout juste débarqué, se dit pour sa part « triste ». Pendant ce temps, à quelques milliers de kilomètres, et malgré la tempête à l'UMP, Nicolas Sarkozy a maintenu son déplacement à Madrid, où il a rencontré le Premier ministre Mariano Rajoy. »

Quand il était président de l'UMP, J.F Copé passait son temps à réclamer la démission des uns et des autres : Taubira, Hollande et plein d'autres responsables politiques, jouant les "profondément choqués" devant les caméras alors que dans l'ombre, lui et les sbires de son parti dépouillent leurs propres militants en leur demandant sans cesse de mettre la main à la poche pour renflouer les caisses vidées par leurs proches.

La droite mène une campagne électorale européenne en nationalisant les débats. Incapable d'apporter la moindre idée nouvelle, la moindre proposition valable, elle surfe sur l'impopularité supposée du président.

Copé mise tout sur la boucle créée par les pseudo sondages grossiers et débiles qui se multiplient dans les médias de droite. Son seul programme c'est l'hystérisation des débats autour des questions familiales où il a encore ressorti les dérangés de la coiffe comme Le Fur, Boutin et Mariton de leur longue sieste vespérale, le harcèlement permanent dans les médias et le lâcher de rumeurs sur les ministres du gouvernement.

Copé s'est perdu en mettant son parti à la remorque du Front National et en

laissant croire que Sarkozy arriverait sain et sauf judiciairement à la présidentielle de 2017 malgré les affaires graves qui lui pendent au nez.

Comme le rapporte « Le Canard enchaîné » du 28 mai 2014, « Copé qui du temps de l'affaire Cahuzac, répétait que l'exécutif ne pouvait pas ne pas être au courant, lui qui réclamait au moindre travers de ses adversaires une démission immédiate, a été contraint de s'imposer à son tour ce traitement. La seule solution, dixit encore Fillon, pour éviter que l'UMP ne vive "au rythme des auditions, des policiers, et des magistrats, des révélations de la presse, des mises en examen et des accusations." Ce programme n'est pas terminé et risque très vite après le démissionnaire Copé, de concerner Sarkozy plus directement. Jusqu'au congrès extraordinaire de l'UMP, en octobre, Sarkozy va devoir composer avec Raffarin et ses concurrents Juppé et Fillon. »

J.F Copé est avocat de formation, et il trouvera sûrement un moyen de s'en sortir et échapper à la justice. Que ce soit à droite ou à gauche, ce sont toujours les mêmes qui profitent du système, et pourtant la majorité des votants leur accordent encore leurs suffrages.

« On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas tout d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure. » Georges Bernanos.

Par Mustapha Bouhaddar



## Élections européennes : la vague bleu marine

*Tout un séisme ce 25 mai 2014 où le FN a fait un score historique de 25 %, et s'est placé loin devant les principaux partis : Le PS et l'UMP qui ont fait tout un score médiocre..!*



Par Mustapha Bouhaddar

Il y a deux mois, quand on pose la question à la présidente du FN, Marine Le Pen, sur l'avenir de son parti, elle n'hésite pas à afficher ses ambitions. Elle dit qu'elle n'a pas la motivation d'être présidente de La République à titre personnel, mais c'est le seul moyen qu'elle trouve pour appliquer ses idées, ou plutôt celles de papa. Et si elle n'est pas élue en 2017, elle se présentera en 2022.

Dans le numéro du « Canard enchaîné » du 28 mai 2014, sous le titre « On touche le Front », on apprend que « l'arrivée de 24 députés d'extrême droite au Parlement européen ne va pas changer grand-chose à l'Europe. Certes la très forte abstention est la principale responsable de la montée du FN, qui, avec près de 5 millions de voix, fait moins que les 6,4 millions de Marine Le Pen en mai 2012. Cela n'empêche pas celle-ci de présenter aujourd'hui le FN comme le premier parti de France. Et de clouer le bec de ses adversaires avec cet argument massue : il est impossible que 25% des Français soient des fachos ; c'est donc que le Front national ne l'est pas. »

Comme le rapporte « Le Nouvel Observateur » du 25 mai 2014, « Interrogé sur un éventuel retour devant les électeurs avec une dissolution, demandée par la présidente du FN, Manuel Valls a tranché : "C'est Mme Le Pen qui propose cela. Un mandat a été donné au président de la République pour cinq ans, nous avons une majorité à l'Assemblée nationale, une feuille de route a été

tracée, et moi je ne veux pas changer cette feuille de route", a déclaré le Premier ministre. Aussitôt, il s'est interrogé : "Vous voulez que je mente aux Français, que je leur dise qu'il ne faut pas faire des efforts ?"

Le chef du gouvernement, 5% des voix à la primaire socialiste de 2011, qui ne doit son entrée à Matignon qu'aux seuls sondages à "l'effet Bradley", a assuré qu'il n'avait pas l'intention de changer de "feuille de route". Il a en revanche demandé du "temps", convaincu que "l'Europe peut être réorientée".

Grosso modo, tout va très bien madame la marquise et on ne change pas une équipe qui perd. La réalité est que Manuel Valls a perdu son pari de lutter contre le FN en braconnant sans scrupules sur ses terres.

En adoptant la rhétorique guerrière du parti d'extrême droite aux relents xénophobes, le chef du gouvernement a largement contribué à banaliser ses thèmes et blanchi son fonds de commerce abject. Marine Le Pen se tient désormais aux portes de l'Élysée et si par hasard, elle franchissait le seuil (ce qui ne constitue plus aujourd'hui un simple fantôme), on se demande qui pourrait encore l'empêcher de passer aux travaux pratiques. La France, oui, on l'aime. Mais certainement pas celle de Vichy qui se profile à l'horizon. »

Faut-il le rappeler ? Le FN à ses débuts n'était qu'un micro parti xénophobe, antisémite, homophobe, un repaire d'intégristes, mené par un ancien papa, militant de la gégène. Et s'il a ravalé sa façade, s'il a si-phonné les idées des altermondialistes en transformant leur slogan : « un autre monde est possible, fermons les frontières », le FN reste foncièrement d'extrême droite : partisan de l'ordre et de la matraque, obsédé par les immigrés, parfaits boucs émissaires de la crise, défenseur de la chrétienté sous couvert de laïcité. Aux lendemains de ces européennes historiques, il n'y a pas de quoi être fier d'être français.

Faut-il le rappeler encore ? La dernière fois que La France a essayé le pétainisme, ça a mal fini !

### Lancement d'un nouveau service en ligne pour la consultation de la situation douanière des véhicules admis temporairement au Maroc

L'Administration des Douanes et Impôts Indirects porte à la connaissance des Marocains du Monde et des touristes étrangers ayant déjà visité le Maroc qu'ils ont désormais la possibilité de vérifier en ligne s'ils ont à leur charge un véhicule dont la situation n'a pas été régularisée au plan douanier (Admission Temporaire non apurée).

A cet effet, une nouvelle application, accessible à partir du portail internet de la Douane via le lien

« [http://www.douane.gov.ma/situation\\_at\\_vehicule](http://www.douane.gov.ma/situation_at_vehicule) », permet de consulter, sur la base de l'identifiant de la personne concernée (CIN ou n° du composteur) et/ou du numéro d'immatriculation du véhicule, la (ou les) admissions temporaires (AT) enregistrées à leur charge.

L'objectif sous-jacent à la mise en place de

ce service est de mieux informer les usagers et leur permettre, le cas échéant, de régulariser leur situation avant même le retour au Maroc, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de leur accueil et de leur passage en douane.

Les informations affichées via l'application précitée sont données à titre indicatif et uniquement à des fins d'utilisation personnelle. Au cas où celles-ci seraient jugées incorrectes, un formulaire de réclamation peut être servi en ligne à partir de l'adresse internet suivante :

<http://reclamation.douane.gov.ma> . L'Administration des Douanes et Impôts Indirects veillera à assurer le traitement de ces réclamations dans les meilleurs délais possibles.

Source : Douanes Marocaines.



**MAROCAINS DU MONDE,  
TOURISTES ETRANGERS EN VISITE AU MAROC**

De nouvelles dispositions se rapportant au régime de l'admission temporaire (AT) de moyens de transport entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014.

A compter de cette date, les véhicules automobiles à usage privé transportant des marchandises en quantités commerciales ne peuvent plus être introduits au Maroc sous le régime de l'AT (les déclarations « D16 bis » et « D16 Ter » ne seront plus délivrées).

L'importation de marchandises à des fins commerciales devra satisfaire aux réglementations et aux procédures en vigueur en matière d'importation.

En adoptant cette nouvelle mesure, le législateur a voulu :

- lutter davantage contre le commerce informel et l'évasion fiscale
- renforcer la sécurité du pays en circonscrivant les trafics illicites
- et mieux protéger l'environnement et la santé des citoyens

Les véhicules à usage privé, ainsi que leurs pièces de rechange, leurs accessoires et équipements normaux, que vous importez pour votre usage strictement personnel en tant que personne ayant sa résidence habituelle à l'étranger, continuent à bénéficier du régime de l'AT pour la durée de votre séjour au Maroc sans que cette durée ne dépasse six (06) mois pour les voitures de tourisme et trois (03) mois pour les véhicules utilitaires (fourgons, camionnettes ...).



# Message de Marie Montpetit, Députée de Crémazie

ونحن على أبواب رمضان المبارك، يسعدنى أن أتقدم لكم  
بأحلى الأمنى بمناسبة هذا الشهر، شهر العبادة والصَّيام؛  
كما أنتهز هذه الفرصة الميمونة اكى أتمنى لكم عيداً  
وطنياً كيبكيا و عيداً كندياً من أطف الأعياد؛  
مرة أخرى، شكراً على كامل الثقة التى وضعتونها  
فى يوم ٧ أبريل الماضى،

En ce début de Ramadan, je tiens à vous offrir tous mes vœux pour cette période de prières et de jeûne.

Je profite également de l'occasion, pour vous souhaiter une très belle Fête nationale ainsi qu'une fête du Canada des plus agréables.

Merci d'avoir eu confiance en moi et de m'avoir choisi le 7 avril dernier, pour être votre voix à l'Assemblée nationale du Québec.

Vous pouvez compter sur moi !

Votre députée de Crémazie,

**MARIE MONTPETIT**

1421, rue Fleury Est  
Montréal (Québec) H2C 1R9

Téléphone : **514 387-6314** / Télécopie : 514 387-6462  
Courriel : [marie.montpetit.crem@assnat.qc.ca](mailto:marie.montpetit.crem@assnat.qc.ca)

